

CEEAC/Processus des réformes

Le chef de la diplomatie gabonaise, hôte de Joao Lourenço et de Paul Biya



Photo : DR

Une phase de la rencontre entre le président angolais Joao Lourenço et le ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze.

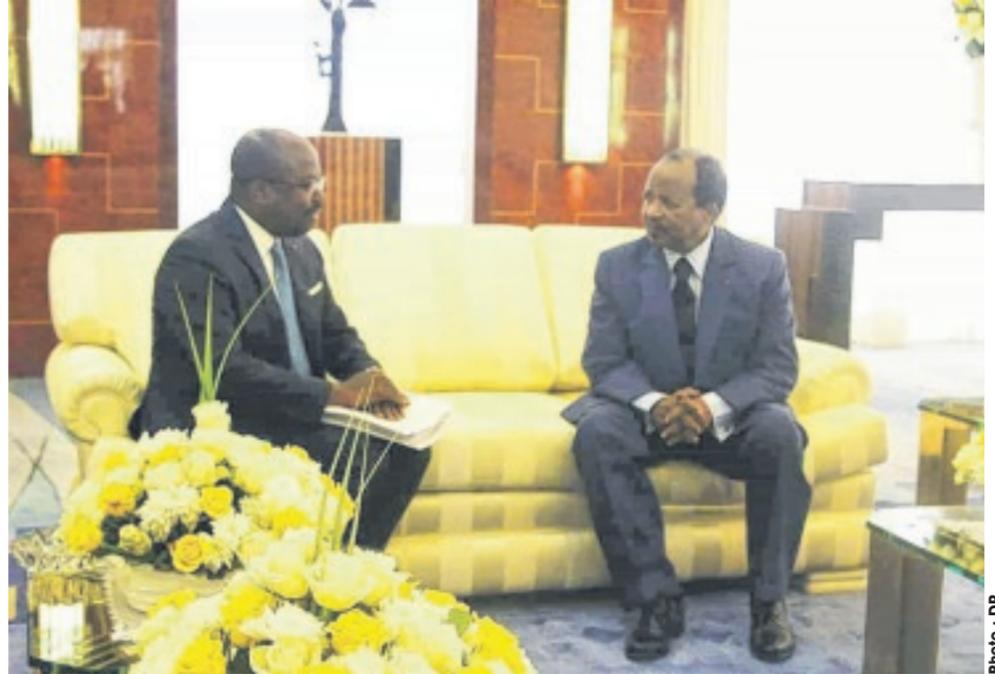


Photo : DR

Le chef de la diplomatie gabonaise a également été reçu par le président camerounais Paul Biya.

Juste KOMBILE MOUSSAVOU
Luanda/Angola

Alain-Claude Bilie-By-Nze a transmis, jeudi, au chef de l'Etat angolais un message de son homologue gabonais Ali Bongo Ondimba, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Ce qu'il a également fait, hier, avec le numéro un camerounais (nous y reviendrons).

SUR instructions du chef de l'Etat, le ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, par ailleurs président du Comité de pilotage de la réforme institutionnelle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique cen-

trale (Copil-Ri CEEAC), a entamé, jeudi 5 septembre dernier, une tournée qui le conduira dans l'ensemble des onze Etats membres de cette organisation sous-régionale. Accompagné du secrétaire général de la CEEAC, Ahmad Allam-Mi, il s'est rendu à Luanda où il a transmis au chef de l'Etat angolais, Joao Lourenço, un message de son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba, relatif au processus de réformes en cours à la CEEAC. Cette visite du chef de la diplomatie gabonaise est, somme toute, le prolongement de la 2e réunion ministérielle du Copil-Ri, qui s'est tenue en juillet dernier dans la capitale gabonaise. Des assises au

terme desquelles, les représentants des différents Etats membres avaient, on s'en souvient, adopté un certain nombre de recommandations tendant à optimiser le fonctionnement de la CEEAC, en la rendant plus viable et performante, de manière à en faire un instrument véritable de développement au service des populations de la sous-région. Ce, à l'analyse objective des dysfonctionnements qui ont altéré l'existence de cette structure sous-régionale depuis sa mise sur pied, le 18 octobre 1983, à Libreville. Tout en tenant compte de la volonté réformatrice clairement exprimée par les chefs d'Etat et de gouvernement au 16e sommet ordinaire de la CEEAC,

tenu à N'Djamena en mai 2015. De fait, du 25 au 27 juillet 2018, à Libreville, les participants avaient adopté, entre autres, un projet de cadre organique visant à transformer la CEEAC en une Commission dotée d'un président et d'un vice-président, un projet de statut du personnel portant sur la mise en cohérence de la classification professionnelle et des emplois, avec le statut et le règlement de l'Union africaine (UA). Tout comme le projet de règlement financier de la CEEAC axé sur le renforcement des principes budgétaires nécessaires à la bonne gouvernance, l'insertion du mécanisme institutionnel du Conseil de paix et de sé-

curité de l'Afrique centrale (Copax) au sein de l'architecture de la CEEAC. Autant de recommandations qui mériteraient d'être adoptées et approuvées de manière définitive par les chefs d'Etat et de gouvernement au cours d'un sommet, de manière à ce qu'elles deviennent effectives. D'où la mission confiée par le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, par ailleurs président en exercice de la CEEAC, à son ministre des Affaires étrangères. Dans tous les cas, au sortir de sa rencontre avec Joao Lourenço, Alain-Claude Bilie-By-Nze s'est félicité et réjoui de l'engagement du numéro un et du peuple angolais en faveur de l'intégration sous-régionale.

Tout en leur exprimant le sentiment de profonde gratitude, d'amitié, de fraternité et de solidarité du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Le dirigeant gabonais partage avec son homologue angolais une convergence de vues sur un certain nombre de sujets d'intérêt commun. Animés qu'ils sont par l'ambition de faire de la sous-région, une zone de paix, de stabilité et de prospérité pour les populations. A noter que hier, le chef de la diplomatie gabonaise s'est rendu à Yaoundé et Bata. Il rencontre le président équato-guinéen aujourd'hui (nous y reviendrons).

**Session ordinaire annuelle du Conseil économique, social et environnemental
Pour le renforcement de la cohésion nationale**

Abel Eyeghé Ekore
Libreville/Gabon

LA deuxième session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'est ouverte récemment au siège de l'institution. C'est René Ndemezo'Obiang, président du CESE qui a présidé l'ouverture des travaux de ladite session au cours de laquelle les participants porteront leurs réflexions sur l'épineux conflit homme-faune, et les risques de fracture sociale au Gabon. Pour le président du CESE, "il paraît opportun d'attirer l'attention des membres du gouvernement sur le caractère particulièrement urgent des mesures à prendre pour apporter des réponses définitives et durables à tous ces signaux de fracture sociale". Invitant le gouvernement à la



Photo : DR

Le président du CESE, René Ndemezo'o Obiang a ouvert les travaux.

mise en application des accords d'Angondjé. Toute chose qui, selon lui, participerait au renforcement de la cohésion nationale. Il a par ailleurs demandé aux conseillers membres du CESE de se saisir de ces

problématiques qui paralysent le pays, ainsi que la préservation de l'environnement. Car, conscient du rôle important que son institution doit jouer en vue d'apaiser le climat social au Gabon.



Photo : DR

Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, était présent à la cérémonie d'ouverture de la session.

Non sans souligner que le CESE veut peser de tout son poids en vue de trouver des mécanismes visant à apporter des solutions durables au conflit homme-faune, tout en préservant les équilibres

environnementaux dans notre pays. Pour rappel, selon les dispositions de l'article 99 de la Constitution adoptée en janvier 2018, "le Conseil économique, social et environnemental se réu-

nit chaque année de plein droit en deux sessions ordinaires de vingt et un (21) jours chacune. La première session s'ouvre le troisième mardi de février et la seconde, le premier mardi de septembre (...)".